



Centre d'étude et d'action
sociale de la Mayenne
(CÉAS)

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 26 novembre 2010

N° 385

Société

Jacques Attali : une France fragilisée, mais avec des atouts considérables



Jacques Attali

Dans *Le Monde* du 6 novembre 2010, Jacques Attali, président de la Commission pour la libération de la croissance française met dos à dos les atouts et faiblesses de la France et formule des propositions. Selon lui, l'urgence politique est de s'occuper des générations à venir.

« Personne ne comprend pourquoi les Français sont les seuls à ne pas voir leurs formidables potentiels » : mille ans d'accumulation de capital matériel et culturel, une situation géographique unique, un climat tempéré, soixante ans de paix et de démocratie, un système de protection sociale unique, une démographie florissante... qui en font une grande puissance agricole, industrielle, touristique et financière.

Bien évidemment, la France est fragilisée par un certain nombre de facteurs : l'augmentation du chômage et de la dette publique, l'asphyxie du système de santé, la défaillance de l'école. Les écarts de revenus se creusent, les pouvoirs sont concentrés entre les mêmes mains avec reproduction des privilèges ; la classe moyenne se prolétarise, « les trois quarts des Français estiment que les jeunes auront moins de chance que leurs parents dans la société française de demain ». C'est sans doute le pire constat : l'avenir ne serait pas prometteur.

Jacques Attali argumente les propositions suivantes l'intention des hommes politiques :

- Oser dire la vérité (même si cela va contre les intérêts de leur camp) ;
- Afficher une ambition de justice sociale (en luttant contre les tendances « naturelles » à la reproduction sociale) ;
- Afficher un nouveau modèle de développement fondé sur le nomadisme (enjeu de la mobilité), la connaissance (enjeu de l'éducation et de la recherche) et sur la fraternité (« le partage et la gratuité, c'est-à-dire valorisation du travail des associations, des syndicats, des partis politiques ») ;
- Inscrire le projet de la France dans le monde, en s'appuyant sur son identité nomade et notamment la langue française (l'Afrique) ; en s'appuyant sur son identité sédentaire, c'est-à-dire son territoire (l'Europe).

Pour cela « il faudrait une mutation radicale et urgente de la classe politique et médiatique (...). Sinon, comme toujours dans les moments essentiels de l'Histoire de ce grand pays, les changements passeront par des révolutions ». Ce texte sonne comme une mise en garde.

Démographie

Les conséquences de la périurbanisation et la rurbanisation « En Pays de la Loire, la ville déborde de plus en plus sur la campagne »

La revue *Dossier de l'Insee des Pays de la Loire* (n° 38, octobre 2010) attire notre attention sur le développement croissant de l'urbanisation dans les Pays de la Loire. Une maîtrise de l'aménagement est nécessaire afin de trouver un équilibre entre les terres agricoles, l'habitat et les activités économiques, tout en protégeant notre environnement. En d'autres termes, il s'agit d'intégrer le développement durable dans l'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire constitue un enjeu stratégique, notamment lorsqu'une région

voit sa population augmenter chaque année de plus de trente mille nouveaux habitants (solde migratoire et solde naturel confondus). De fait, les Pays de la Loire sont au quatrième rang français pour le dynamisme démographique.

Les effets de cette augmentation de la population sur l'aménagement du territoire sont de deux ordres :

- La périurbanisation, c'est-à-dire la densification des zones périphériques des villes.
- La rurbanisation, c'est-à-dire l'installation des citadins à la campagne.

L'Insee constate, ainsi, qu'« en Pays-de-la-Loire, la ville déborde de plus en plus sur la campagne »...

L'augmentation du nombre de logements et l'attractivité de la campagne

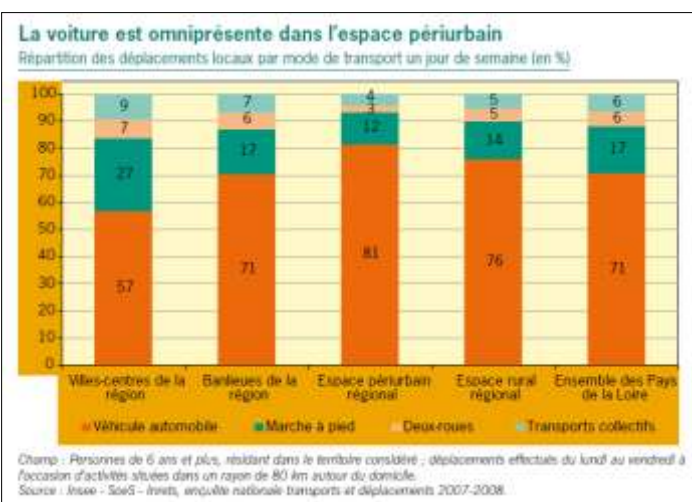
Pour les classes moyennes, il devient nécessaire de s'éloigner des villes centres pour accéder à la propriété. Le prix du foncier est effectivement plus abordable, pour un ménage modeste, en campagne qu'en ville. Des zones anciennement agricoles accueillent aujourd'hui des lotissements, des routes, des zones commerciales. L'Insee les appelle des zones « artificialisées ».

Une des explications de ce phénomène, outre la vitalité démographique, est l'attachement des Ligériens pour la maison individuelle. La maison représente 70 % des constructions de la région (contre 54 % au niveau national). La Vendée et la Mayenne sont les deux départements où la part de maisons individuelles est la plus élevée.

Par ailleurs, l'évolution des modes de vie entraîne une multiplication des logements. La décohabitation est importante et le nombre d'occupants par logement est de plus en plus faible : les étudiants s'installent sur leur lieu d'études, les couples se séparent, les personnes âgées vivent de plus en plus longtemps... Le parc de logements doit donc croître plus vite que la population.

La voiture indispensable

L'urbanisation de plus en plus éloignée des pôles urbains entraîne également l'augmentation de l'usage de la voiture.



En 2006, 60 % des actifs changent de commune pour aller travailler. Les trajets domicile-travail sont de plus en plus longs. Cet allongement entraîne le recul des modes de déplacement « doux » (marche à pied, vélo, transports en commun). Et pour beaucoup de ménages, il devient nécessaire d'avoir deux voitures.

Cause ou conséquence, le maillage routier des Pays de la Loire est de qualité. Par contre, le réseau ferroviaire est de très faible envergure et la Mayenne est la moins bien lotie en la matière avec 68 kilomètres seulement de voies ouvertes au trafic de voyageurs. En dehors de la dorsale Saint-Nazaire-Nantes-Angers-Le Mans (reliée à Paris), point de salut !

5 % du réseau ferroviaire français est en Pays de la Loire
Longueur du réseau ferroviaire au 31 décembre 2006 (en km)

	Longueur totale	Voies électrifiées	Voies uniques	Ouvertes au trafic voyageurs (2005)
Loire-Atlantique	445	206	235	328
Maine-et-Loire	280	153	150	217
Mayenne	114	68	45	68
Sarthe	372	196	69	294
Vendée	293	73	169	271
Pays de la Loire	1 503	697	669	1 179
France métropolitaine	31 233	15 312	14 584	24 528
Région / France	4,8 %	4,5 %	4,6 %	4,8 %

Source : SNCF

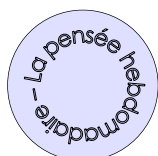
Des conséquences environnementales néfastes

Au-delà de la diminution des ressources naturelles et agricoles, l'étalement urbain entraîne une recomposition des paysages, une fragmentation des habitats naturels, et pèse sur la biodiversité. Des tensions foncières se font jour entre habitat, agriculture et activité économique.

D'un point de vue environnemental, la maison individuelle en campagne est parfois plus néfaste. Tout d'abord, elle est consommatrice d'espace. Les maisons consomment beaucoup plus d'énergie par habitant que les appartements ; les voitures plus que les transports collectifs. Les activités économiques restent en ville.

Quelques pistes de réflexion :

- Un redéploiement des activités hors des villes ?
- Une réflexion à mener sur les transports en commun (et notamment leur coût) ?
- Un développement des services en milieu rural ?
- Une « re-densification » des villes ? C'est le choix que font beaucoup de communes et d'intercommunalités pour réduire la consommation d'espace et d'énergie, construction d'habitats groupés à haute qualité environnementale, construction de logements sociaux...



« Quoi qu'il arrive, j'apprends. À tous les coups, je gagne »...

Marguerite Yourcenar, citée par Philippe Labro, « Je ne crois pas à la fin du journalisme », Le Monde du 6 novembre 2010.